

ARTICLE À PUBLIER SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Lancement de la concertation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) du Pays de Gex

Par délibération en date du 27/03/2024, le Conseil communautaire a prescrit la révision générale du PLUiH et a fixé les modalités de concertation de ladite procédure.

Le dossier de concertation ainsi qu'un registre seront mis à la disposition du public sous format papier dans les 27 communes membres ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex aux jours et heures habituels d'ouverture à partir du 10/03/2025 et pendant toute la durée de la concertation.

Ce dossier de concertation sera complété au fur et à mesure de l'avancement de la procédure.

Pendant cette durée, les observations sur le projet de révision générale du PLUiH pourront être consignées sur les registres déposés en mairies et à la Communauté d'agglomération du Pays de Gex.